

# DEUST Préparateur/technicien en pharmacie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Préparateur/technicien en pharmacie (DEUST PTP) est un diplôme national de l'enseignement supérieur obtenu en deux ans, permettant l'obtention de 120 ECTS. Il s'agit d'une formation initiale ou continue, comprenant un volume important de mise en situation professionnelle, puisque sa finalité est un exercice professionnel immédiat.

Le DEUST PTP est dispensé par l'Université de Paris en partenariat avec les centres de formations des apprentis (CFA) de la région Ile-de-France dispensant la certification « brevet de préparateur en pharmacie » : [CFA Planchat-Romainville](#) (Paris) et [CFA Poissy-Juvisy-Meaux](#).

Il s'inscrit dans une démarche d'universitarisation de la formation des préparateurs en pharmacie prônée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle permettra de maintenir un plan de carrière semblable à celui des autres professions paramédicales, de faciliter la poursuite d'études en licence professionnelle, la mobilité des professionnels dans l'espace européen, et la réorientation de leur carrière (soit dans le cadre de la formation, soit dans l'exercice professionnel) grâce à des passerelles prévues par le système LMD.

## COMPÉTENCES VISÉES

- \* Accueillir le patient, assurer sa prise en charge en adoptant une posture de professionnel de santé et en lui prodiguant des conseils.
- \* Analyser et délivrer sous le contrôle effectif et l'autorité technique du pharmacien les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et réglementaires.

- \* Analyser et délivrer sous l'autorité technique du pharmacien les prescriptions ou les demandes de dispositifs médicaux.
- \* Assurer la qualité des opérations pharmaceutiques.
- \* Développer un raisonnement de professionnel de santé.
- \* Gérer les flux et les stocks des produits pharmaceutiques dans l'environnement économique et réglementaire.
- \* Traiter et transmettre les informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes.
- \* Agir en matière de santé publique.
- \* Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- \* Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé.
- \* Traiter l'information médicale et scientifique.
- \* Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

## Programme

### ORGANISATION

- \* La formation est proposée en formation initiale et continue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.
- \* La formation articule et intègre des enseignements théoriques (CM), pratiques (TD/TP), des mises en situation professionnelle, l'apprentissage de méthodes et d'outils, notamment numériques, des périodes de formation en milieu professionnel, notamment des stages et des projets tutorés individuels ou collectifs. La pédagogie fait ainsi une large place à l'autonomie de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

et démontrer les connaissances et les compétences acquises.

\* Les enseignements seront assurés par des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des professionnels de la pharmacie (pharmaciens et/ou préparateurs en pharmacie).

\* Les enseignements auront lieu en grande majorité en CFA. Les enseignements universitaires pourront être organisés en CFA, à la faculté de pharmacie de Paris ou à distance.

### Volume horaire / Volume et modalités de stage

Le plan de formation du diplôme permettra l'attribution de 120 ECTS.

La valeur moyenne d'un ECTS est 10 h d'enseignements théoriques ou 35 h de stage.

Chaque année de formation est organisée en semestres et est constituée d'une **formation théorique (CM) et/ou pratique (TP)** de 40 ECTS soit environ **400 h/an** ainsi que d'une **formation pratique et professionnelle** comptant pour 1/3 des ECTS soit 20 ECTS/an, incluant :

- \* des projets tutorés, travaux personnels, mémoires et présentations orales (**8 ECTS**)
- \* la réalisation des stages en entreprises (**12 semaines/an soit 12 ECTS**) avec des objectifs pédagogiques définis et l'évaluation de l'acquisition de compétences. Ces stages sont réalisés pendant la période en entreprise dans le cadre de la formation en alternance.

## STAGE

Stage : Obligatoire

Admission

Et après ?

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Activité professionnelle du préparateur/technicien en pharmacie :

Conformément à l'article L.4241-1 du CSP, le préparateur/technicien en pharmacie effectue ses missions sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Leur responsabilité pénale demeure engagée.

Dans ce cadre, il peut réaliser les missions suivantes :

- \* Analyse réglementaire de l'ordonnance ou de la demande de produits de santé, de produits diététiques, cosmétiques et d'hygiène corporelle. Délivrance des produits de santé demandés et conseils aux patients/clients.
- \* Gestion des stocks.
- \* Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients.
- \* Accueil du public et vente.
- \* Fonctions administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments et matériels.
- \* Participation à la démarche d'assurance qualité.
- \* Préparations, conditionnement, étiquetage et tarification.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

**Contact administratif**

Faculté de pharmacie de Paris  
scolarite@pharmacie.parisdescartes.fr

**Validation des Acquis de l'Expérience**

Oui

**Contact administratif**

Association des Cours Professionnels et  
de Perfectionnement pour les Employés et  
Préparateurs en Pharmacie (ACPPP)

0143 56 30 30  
cfpp@cfpp.org

**Contact administratif**

Association des Cours de la Pharmacie, santé,  
sanitaire et social (ACPPAV) - Centre Hoche -  
Juvisy

01 69 21 92 16  
accueiljuvisy@acppav.org

**Contact administratif**

Association des Cours de la Pharmacie, santé,  
sanitaire et social (ACPPAV) - Le Technoparc -  
Poissy

01 39 22 10 60  
accueilpoissy@acppav.org

## En bref

**Composante(s)**

UFR de Pharmacie de Paris

**Niveau d'études visé**

BAC +2

**ECTS**

120

**Modalité(s) de formation**

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**